

**Mission générale** L'ouvrier qualifié en création maîtrise l'ensemble des techniques de création en aménagements paysagers. Ses tâches varient selon les besoins des chantiers (création, arrosage intégré, maçonnerie, clôture, ...) et l'organisation des chantiers qui l'amènent à être plus ou moins polyvalent.

**Liaison hiérarchique**

Chef de chantier ou chef d'équipe

**Responsabilité Managériale**

Aucune

**Déplacements Professionnels**

Déplacement dépôt-chantier

**Principales activités de la fonction**

**Organisation :**

- En collaboration avec son supérieur hiérarchique, il contribue à la planification et organise son travail.
- Transmet ses besoins
- Réceptionne les fournitures et matériels.

**Production :**

- Participe directement à la production.
- Responsable de la technicité des travaux et des méthodes employées.
- Contrôle leurs bonnes exécutions.
- Il est responsable de l'utilisation et de l'entretien du matériel mis à sa disposition.
- Responsable du rendu et de la qualité de son ouvrage.

**Management :**

- En lien avec sa hiérarchie, peut-être amener à gérer le personnel mis à sa disposition. Peut-être amené à gérer du personnel.

**Commercial :**

- Il est garant de la qualité du travail.

**Sécurité :**

- Respecte les règles HSE sur les chantiers et le dépôt.
- Identifie les dysfonctionnements et les faits remonter à sa hiérarchie.

**Rémunération**

En fonction de l'expérience professionnelle  
Primes de fin d'année + Intéressement

**Perspectives d'évolution**

Evolution possible vers un poste de Chef d'équipe / chef de chantier.

**Compétences Clés**

Sens de l'organisation -Sens de l'image de marque de l'entreprise -Soucieux de la qualité et de la rentabilité



AMÉNAGEMENTS  
PAYSAGERS

CLOTURES  
& PORTAILS

GÉNIE VÉGÉTAL

DALLAGE  
& PAVAGE

BÉTONS  
DÉCORATIFS

AIRE DE JEUX  
& LOISIRS

200 rue des Iles  
73250 St Pierre d'Albigny  
04 79 28 68 31  
contact@evs.com  
www.evs.com

